

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Portail Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Etudes Coréennes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Cité - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Etudes Coréennes - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	413	45	55	24

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)
Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.
- * Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère
Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.
- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Il est attendu des candidat·e·s en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) COREEN, les qualités suivantes :

Un intérêt marqué pour les langues

Une bonne autonomie dans le travail

De la mémoire, de la régularité, et de la rigueur.

Un très bon niveau en français

Un bon niveau en anglais et / ou dans d'autres langues étrangères

N.B. : formation ouverte aux grand·e·s débutant·e·s (aucune connaissance préalable du coréen n'est requise)

A titre d'information, le bac général et certains bacs technologiques tendent à assurer une meilleure réussite du fait de la présence plus forte des langues étrangères et du nombre important d'heures consacrées au français, aux matières littéraires et aux sciences

humaines.

*formation sélective (toutes les candidatures ne sont pas classées)

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'enseignement est pluridisciplinaire en langue et en civilisation.

L'enseignement de la langue coréenne en L1, L2, et L3 se fait sur la base du manuel « Fun ! Fun ! Korean 1, 2, 3, et 4 » dont les trois volumes sont couverts au cours des deux premières années et vise le niveau 2 du TOPIK I.

- Les cours de langue se divisent en cours de grammaire, d'exercices écrits, de lecture, de traduction, de conversation, et de hanja à raison de 9 heures de cours hebdomadaires.
- L'apprentissage linguistique s'accompagne de l'étude approfondie de la civilisation et de la société coréenne contemporaine, mais aussi ancienne.
- À partir de la L3, l'étude de la civilisation coréenne s'effectue dans le cadre de « cours de spécialité » avec utilisation de documents en langue coréenne.
- Modules de langue vivante 2 (anglais, ...).
- Modules libres permettant soit de renforcer la connaissance des civilisations de la Corée ou de l'Asie orientale, soit de l'étendre à d'autres domaines avec un grand choix de cours offerts par d'autres UFR.

Possibilité de suivre en L1 et en L2 des enseignements complémentaires de linguistique donnant accès en L3 à une mineure « Français langue étrangère ».

Possibilité d'effectuer une année de licence en Corée du Sud dans le cadre des nombreux programmes d'échanges universitaires proposés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est prioritairement fondée sur les éléments suivants :

- la nature originale du projet personnel (non stéréotypé et personnalisé), le fait que les candidats aient déjà commencé à apprendre le coréen et à s'intéresser à la culture coréenne (en autodidacte ou dans des institutions) ;
- les références à des oeuvres coréennes qui les inspirent et leur ont donné envie de s'inscrire dans la filière « LLCER Etudes coréennes » ;
- les initiatives d'activités liées à la Corée, y compris les séjours éventuels dans le pays ;
- la participation à des événements et projets sur la Corée ;
- une perspective de formation complémentaire et/ou un projet de master ou de thèse ;
- et pour les étudiants en réorientation, la réussite d'une autre spécialisation et le projet de faire des études coréennes avec un objectif professionnel clair.

Les candidats qui semblent n'avoir besoin que d'un institut de langue coréenne ne sont pas retenus en priorité. Ceux qui se sont trompés sur le nom de l'institution ou bien sur la langue de la filière sont systématiquement refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette campagne a montré que l'engouement pour les études coréennes ne se dément pas et que la formation attire de plus en plus de candidats ayant un projet professionnel réfléchi avec l'ambition de devenir des acteurs intermédiaires entre la Corée et la France dans des secteurs d'activités diversifiés, notamment le milieu culturel, le commerce international et l'enseignement.

La commission d'examen des vœux recommande aux candidats de soigner le projet de formation en tenant bien compte des attendus de la formation et d'être honnêtes et précis dans la rédaction de leur projet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Excellence des résultats	Pour les néo-bacheliers, des bulletins de terminale et de première, avec une attention aux notes et appréciations dans les disciplines littéraires (français, histoire-géographie), linguistiques mais aussi scientifiques. On sera également attentif aux résultats dans les spécialités, mathématiques, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, langues, littératures et cultures étrangères et régionales, langue et culture de l'Antiquité (latin ou grec), sciences économiques et sociales. Avoir suivi une combinaison de ces différentes spécialités constitue un point d'appréciation positif, mais n'est pas un prérequis.	Très important
	Résultats académiques	Excellence des résultats	Pour les candidats en réorientation, en plus des résultats obtenus en première et en terminale (mêmes critères que pour les néo-bacheliers), on prendra également en compte les notes du baccalauréat ou équivalent (DAEU), et les résultats du supérieur, en particulier ceux en lien avec la formation (sciences sociales et humaines et langues, notamment langues de l'Asie).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du Projet	Clarté et cohérence du propos	La cohérence du choix d'orientation avec le projet motivé doit être clairement explicitée.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité